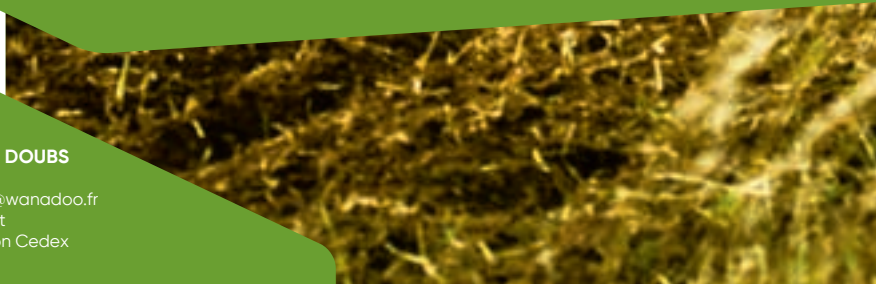




CHARTRE BIEN-VIVRE ^{DU} EN MILIEU RURAL



ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DU DOUBS
Siège social: Mairie de Osse, 25360
Tél.: 03 81 55 29 93 - 06 07 11 43 23 - amr25@wanadoo.fr
Bureau administratif: Hôtel du Département
7 avenue de la Gare d'Eau - 25031 Besançon Cedex
Tél.: 03 81 25 81 25 (poste 3893)



ÉDITO



Charles Piquard

*Président de l'Association
des Maires Ruraux du Doubs*

Madame, Monsieur,

La pandémie de COVID19 a bouleversé les modes de vie des Français, c'est le cas notamment des habitants du monde rural mais aussi des populations urbaines. Le monde rural voit depuis quelques années arriver une population que l'on peut considérer comme nouvelle, les « néoruraux » qui choisissent de quitter la ville pour s'installer à la campagne. La crise sanitaire a grandement accéléré ce phénomène que certains qualifie même « d'exode urbain ». Or, la cohabitation entre néoruraux et habitants du milieu rural de longue date est parfois difficile voir conflictuelle dans certains cas. Il convient ainsi nécessairement de développer des dispositifs pour que ces populations apprennent à se connaître et s'adaptent aux spécificités de chacun. Aussi, quand pendant des décennies, l'époque était à la métropolisation au détriment des zones périphériques et rurales, désormais une partie de la population française souhaite changer de cap pour s'installer au sein de la ruralité.

En revanche, la France, ne pourra pas continuer à se développer dans un contexte d'inégalités territoriales permanent et croissant, un contexte où le déséquilibre entre villes et campagnes continue de s'accroître. Pour avancer, notre pays, doit s'appuyer sur ses deux piliers que sont le monde urbain et le monde rural. L'opposition entre les deux est inutile et dessert la nation, au contraire chacun de ces deux milieux peut apporter à l'autre. Ils sont réellement complémentaires.

Alors que le monde rural, hier délaissé, semble susciter de nos jours un regain d'intérêt chez les citoyens français, la présente charte propose en premier lieu une brève revue des problématiques auxquelles sont confrontés les ruraux. Dans une deuxième partie, elle propose un plan d'actions concrètes à mettre en œuvre pour développer le bien vivre en milieu rural.

Via cet édit, je tiens à remercier toutes les personnes ayant participé à la réalisation de cette charte et particulièrement Monsieur Jean-François Longeot (Sénateur et Président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat) pour ses précieux conseils dans l'élaboration de cette dernière.

Charles Piquard



Jean-François Longeot

*Sénateur et Président
de la commission de
l'aménagement du territoire
et du développement durable
du Sénat*

Madame, Monsieur,

Alors que les inégalités territoriales affaiblissent notre promesse républicaine d'égalité et alors que notre pays semble s'archipeliser, il serait dangereux d'opposer un monde urbain dynamique, s'inscrivant pleinement dans la métropolisation, à un monde rural délaissé et prétendument en perte d'attractivité.

La crise sanitaire semble pour sa part avoir suscité un regain d'intérêt pour la ruralité ce dont je me réjouis. Toutefois, elle soulève de nouveaux enjeux en termes de cohabitation entre populations, et de respect de ce qui fait du monde rural un patrimoine à défendre. Enjeux nouveaux soulevés par la crise sanitaire, enjeux préexistants dont la non-résolution suscite frustrations, inquiétudes et incompréhensions, la ruralité dans toutes ses composantes est à la croisée des chemins.

Dans le cadre de cette charte, nous cherchons ainsi (1) à faire un état des lieux des défis face auxquels nos ruralités sont confrontées, (2) faire des propositions pour que les atouts de celles-ci deviennent des forces, tout en respectant son authenticité, son patrimoine, en bref, tout ce qui nous fait penser que les ruralités en France ont un avenir et constituent autant de laboratoires locaux pour une cohésion nationale accrue, des solutions précurseurs et innovantes en termes de mobilité, de services publics, etc.; et des territoires avant-gardistes dans la transition écologique et économique pour laquelle nous sommes pleinement engagés.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des participants, représentants et élus ayant permis la réalisation de cette charte, au premier rang desquels figure l'Association des Maires ruraux du Doubs (AMRD).

Bonne lecture!

Jean-François Longeot

MONSIEUR PIQUARD
Hôtel du Département
7 avenue de la Gare d'Eau
25031 Besançon

MONSIEUR LONGEOT
Adresse Sénat: Casier de la Poste
15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU MONDE RURAL 5

POURQUOI FAIRE UNE CHARTE DU BIEN-ÊTRE EN MILIEU RURAL ?

- Contexte actuel 6
 - La ruralité
 - Une campagne attrayante
- Objectifs de la Charte 8
 - Concilier ruraux et néoruraux
 - Recréer un vivre-ensemble rural
 - Préserver l'environnement
 - Sauvegarder la ruralité

PRÉSENTATION DES PROBLÉMATIQUES 9

- La desserte en transports 10
- L'éloignement avec les commerces 10
- L'accessibilité à internet 11
- Le niveau d'éducation à la campagne 12
- L'accès aux soins 12
- L'accès à la culture 13
- Ruraux et néoruraux, la confrontation entre deux modes de vies 13
- Une perte des terres agricoles au profit de l'étalement urbain 14

PLAN D'ACTIONS 15

- Rapprocher les habitants des services 16
 - Création de points multiservices
 - Création d'aires de covoiturage
 - Valoriser les transports à la demande (TAD)
 - Instaurer un socle commun minimum d'accès aux services
- Développer une économie locale 20
 - Développer le système de distributeur de denrées
 - Favoriser la création de petits commerces de proximité
- Recréer un « vivre-ensemble » rural 23
 - Accueillir les nouveaux habitants et les inciter à s'intéresser à la vie locale
 - Réhabiliter les fêtes de villages et créer une vie associative
 - Renseigner les nouveaux habitants sur les pratiques agricoles
- Mettre la ruralité et ses atouts en valeur 27
 - Préserver le patrimoine naturel
 - Sauvegarder le patrimoine matériel rural
 - Faire des territoires ruraux des espaces pionniers en matière de transition énergétique
- Permettre à la ruralité de gagner en autonomie 32
 - Redonner un souffle à l'éducation dans les campagnes et périphéries
 - Combattre l'effet de désert médical
 - Développer la culture en milieu rural
 - Connecter la ruralité en l'insérant dans les grands programmes de numérisation



PRÉSENTATION DU MONDE RURAL

POURQUOI FAIRE UNE CHARTE
DU BIEN-ÊTRE EN MILIEU RURAL ?

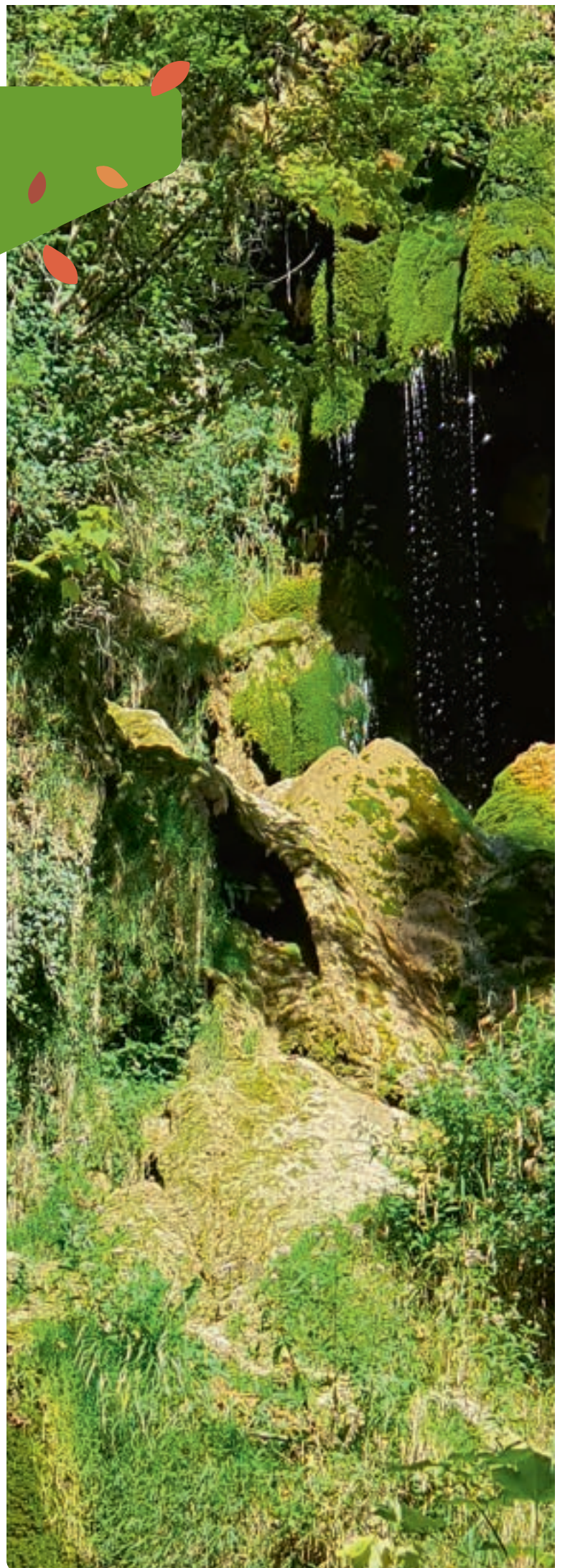
CONTEXTE ACTUEL

LA RURALITÉ

Longtemps boudée par la population française qui fuyait les campagnes en direction des villes au milieu du XX^e siècle où l'on évalue entre 100 000 et 150 000 le nombre de départs par an entre 1936 et 1939, la ruralité bien que souvent oubliée ou reléguée au second plan concerne paradoxalement une grande part de la population française.

Terme ayant fait son apparition dans les années 1900 pour désigner un lien, dans sa dimension anthropologique, aux différents contenus de l'espace rural (de moins en moins agricole mais plus tourné sur l'environnement, le patrimoine et les paysages), la ruralité « fait référence à l'ensemble des représentations collectives associées à la vie dans les espaces ruraux ».

La ruralité, ainsi transcrite en mode d'habiter, implique une relation au lieu et au local étroite ou spécifique. La ruralité s'apprécie également par une distance avec la ville, parfois une marginalité subie ou choisie. Enfin, la ruralité est généralement synonyme de proximité avec la nature et l'environnement.



UNE CAMPAGNE ATTRAYANTE

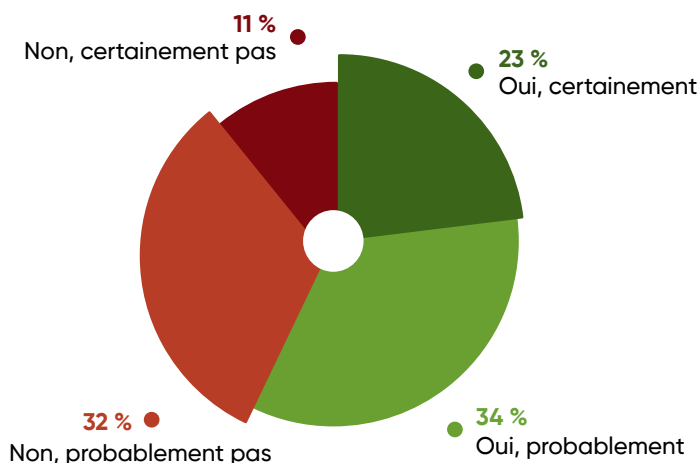
Selon une enquête menée par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) en 2017, on dénombre 32 797 communes rurales de moins de 3 500 habitants qui peuplent le paysage français. Elles représentent à elles seules 91,7 % de l'ensemble des communes françaises. 21,3 millions d'habitants peuplent ces espaces à dominante rural, ce qui représente 1 français sur 3. Le monde rural se caractérise, depuis des dizaines d'années, par une forte proportion de personnes âgées à l'inverse des grandes aires urbaines.

En 2006, il comptait 27,5 % de plus de 60 ans et 11,4 % de plus de 75 ans, contre respectivement 20,0 % et 7,7 % dans l'espace urbain. Il est à noter que la ruralité peut avoir plusieurs visages, cette dernière n'étant pas uniquement synonyme de champs et de forêts.

Depuis quelques années, la ruralité attire cependant les habitants des villes en quête de verdure. La crise sanitaire a mis en lumière cette recherche d'un nouveau cadre de vie jugé plus agréable en campagne: de nombreux urbains ont fui les villes en direction de cette dernière lors du premier confinement instauré par le Gouvernement en mars 2020. Les épisodes de fortes chaleurs et de canicule ont également poussé les citadins à quitter la ville.

« La crise de la Covid a mis en lumière ce renversement: la densité des villes accélère la propagation des virus et maladies. Les citadins aspirent à plus d'humanité et investissent les campagnes en quête de verdure et d'espaces, ce qui engendre un exode urbain et un afflux massif de population en campagne. La ruralité a regagné ses lettres de noblesse ».

Patrick Genre
Maire de Pontarlier, président
de l'Association des Maires du Doubs



SI VOUS EN AVIEZ LA POSSIBILITÉ, QUITTERIEZ-VOUS LA VILLE POUR VIVRE PLUS PROCHE DE LA NATURE ?

Selon l'enquête menée par l'IFOP auprès d'un échantillon de 1 008 personnes du 8 au 10 avril 2019, à la question « Si vous en aviez la possibilité, quitteriez-vous la ville pour vivre plus proche de la nature ? », 57 % des urbains y sont favorables contre 43 % d'entre eux qui préfèrent rester vivre en ville.



OBJECTIF DE LA CHARTE

CONCILIER RURALITÉ ET NÉORURAUX

Pour la majorité des ruraux, la campagne représente leur lieu de travail et de vie. Du côté des néoruraux, la campagne est un lieu de vie calme, en plein air et loin de l'agitation de la ville. De ce fait, il n'est pas chose aisée de trouver un terrain d'entente entre les deux parties. De plus, la charte de bien-vivre en milieu rural ne se limite pas au cadre des professions agricoles. Il ne faut pas délaissier la forêt, carrefour où se croisent citadins en promenade, agriculteurs voulant accéder à leurs champs, chasseurs lors des périodes de chasse etc.

Le citadin doit être conscient des règles qu'impose le monde rural et le monde rural doit être conscient de l'arrivée du citadin en lui permettant de s'intégrer aisément.

RECRÉER UN « VIVRE-ENSEMBLE » RURAL

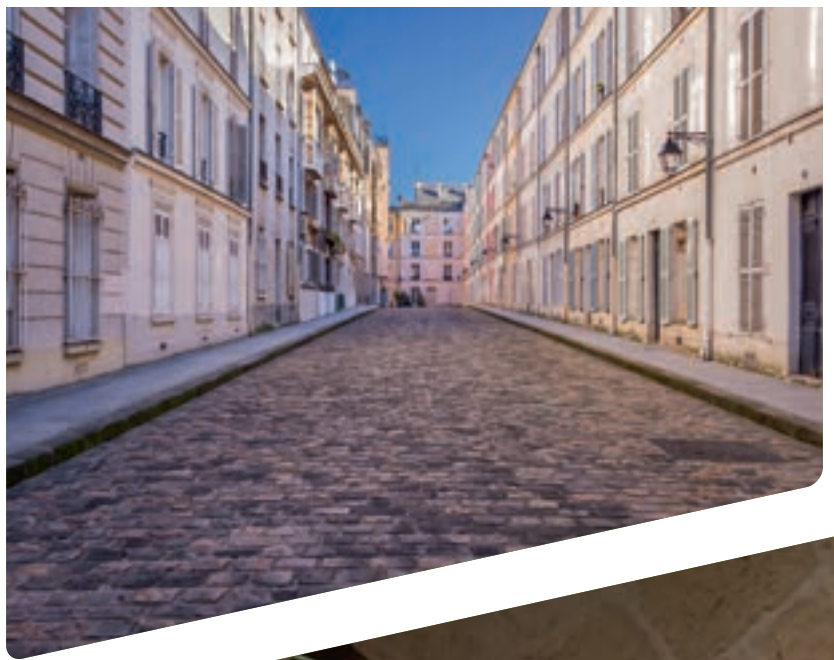
Les milieux ruraux sont essentiellement caractérisés comme des espaces calmes et proches de la nature. Il ne faut pas oublier la conscience de village qui fait de ces lieux de vie des espaces d'entraide et de partage, caractérisés comme étant une société de solidarité mécanique selon l'approche du sociologue Emile Durkheim. La charte se devra non seulement de permettre de concilier ruralité et néoruraux mais aussi de créer un lien entre les deux parties par le biais d'animations culturelles ou encore de rassemblements locaux.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Le milieu rural est par définition un milieu naturel. La charte devra donc accorder une place prépondérante à la préservation de ce milieu. L'exode urbain engendre un déplacement de la population urbaine vers les milieux ruraux, ce qui crée une augmentation croissante de la population en milieu rural qui s'accompagne hélas d'un empiètement de l'homme sur les espaces naturels. La préservation des forêts, des espaces agricoles mais aussi de l'eau sont des causes défendues et portées par la charte.

SAUVEGARDER LA RURALITÉ

L'accueil des néoruraux ne doit pas être synonyme de l'arrivée de la ville à la campagne. La charte devra protéger le patrimoine rural tout en conciliant ruralité et néoruraux comme susmentionné. La charte aura à cœur de sensibiliser les habitants sur l'histoire de leur lieu de vie. Adopté par le Sénat le 21 janvier 2021, le texte déjà validé par les députés, qui vise à protéger le patrimoine sensoriel des campagnes et qui sera intégré au code de l'environnement, s'inscrit dans les valeurs défendues par ladite charte.



PRÉSENTATION DES PROBLÉMATIQUES



LA DESSERTE EN TRANSPORTS

Les campagnes restent avant tout des espaces éloignés des villes qui ne bénéficient pas des mêmes avantages que ces dernières, la desserte en transport handicapant grandement les zones rurales.

Dans ces territoires, la voiture est utilisée pour les déplacements quotidiens à plus de 90 %, contre 15 % à Paris, 50 à 70 % dans les grandes agglomérations, 75 à 85 % dans les petites et moyennes villes. Cela représente un coût économique mais aussi environnemental non négligeable.

En effet, les déplacements quotidiens des ménages périurbains et ruraux génèrent deux fois plus de CO₂ que ceux des pôles urbains qui ont plus tendance à utiliser les modes actifs. Plus précisément, les déplacements quotidiens dans les territoires ruraux et périurbains émettent environ 40 millions de tonnes de CO₂ (soit 8 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) de la France, tous secteurs confondus).

L'usage massif de la voiture individuelle engendre donc des conséquences néfastes pour l'environnement. Au niveau des ménages, l'enquête Budget des Familles de l'INSEE en 2006 révèle qu'en moyenne ils ont dépensé 4930 euros pour leur mobilité, somme relativement conséquente.

D'autre part, les transports scolaires ne sont pas toujours adaptés aux besoins des enfants habitant des hameaux ou des fermes isolées. Par exemple, parfois un bus est mis à disposition pour 3 enfants alors qu'un minibus suffirait

dans ces situations. Ainsi, les transports scolaires gagneraient à optimiser leur flexibilité et à adapter leurs circuits.

Enfin, il semble aussi important d'agir pour mettre à disposition des véhicules plus appropriés et plus respectueux de l'environnement (bio-carburants, hydrogène, etc.). Par ailleurs, le monde agricole contribue à faciliter les accès aux routes (avec le déneigement par exemple) et aux chemins ruraux.

«La mobilité pose un problème majeur. Les campagnes étant la plupart du temps éloignées des grandes villes, il faut utiliser des moyens de transport polluant pour s'y rendre, la voiture étant le plus souvent utilisée. Cette consommation d'énergie pose problème pour l'environnement mais aussi sur l'économie des personnes vivant en milieu rural car ce déplacement présente un coût non négligeable».

Julien Terpend-Ordassiere
Chef adjoint du service Coordination,
sécurité, conseil aux territoires DDT

L'ÉLOIGNEMENT AVEC LES COMMERCES

Si l'on se penche quelques décennies plus tôt entre 1980 et 1990, 25 à 30 % des petits commerces alimentaires ont disparu des territoires ruraux. L'implantation des grandes surfaces en ville étant l'une des causes majeures de ce phénomène. Ces fermetures sont problématiques pour les personnes à faible mobilité, puisque les ruraux sont le plus souvent contraints d'utiliser la voiture pour effectuer leurs achats.

L'augmentation de la distance entre les commerces alimentaires et les domiciles dans les territoires ruraux isole non seulement les personnes âgées mais plus généralement tous les habitants exclus de la mobilité automobile. Si l'implantation de grandes surfaces dans le paysage rural tend à diminuer, les grandes enseignes cherchent aujourd'hui à créer de nouvelles stratégies de proximité. Ce nouveau type de commerce ne permet pas de déployer le commerce purement local, l'exemple du magasin *Proxi* réunissant à lui seul une boulangerie, une poste et bien évidemment un commerce de denrées alimentaires, concurrence jugée déloyale par les petits producteurs et commerces locaux souhaitant s'implanter en campagne.

Cela est d'autant plus problématique car il existe des solutions mises en place au sein du monde rural pour développer le commerce local. On peut par exemple citer la vente directe de



produits à la ferme, les marchés des producteurs ou encore le e-commerce fonctionnant avec des plateformes internet proposant la livraison de produits locaux.

De plus, avec la crise de la COVID 19, la demande des consommateurs semble être en pleine croissance.

L'ACCESSIBILITÉ À INTERNET

Selon l'association de consommateurs UFC-Que Choisir, on estime que 6,8 millions de personnes sont « privées d'un accès de qualité minimale à internet », dans une enquête parue en 2019. Toujours selon cette étude, « 10,1 % des consommateurs ne disposent pas d'un internet de qualité minimale », quant au bon haut débit, 12,8 millions de personnes en sont privées.

Cette étude met en lumière les difficultés qu'ont certaines personnes à accéder au réseau et témoigne de la fracture entre ville et campagne. En effet, 95 % des citadins des villes de plus de 10 000 habitants ont accès à internet alors que pour les villages de moins de 1 000 habitants cette proportion baisse à 69 %. Les communes les plus rurales subissent en moyenne des débits 43 % plus faibles que les villes de plus de 30 000 habitants, écart qui s'accroît lorsque la fibre est installée, les villes disposant d'un débit moyen de 284 Mbit/s quand les petites communes doivent se contenter de 50 Mbit/s.

En moyenne, 11 % de la population n'est pas couverte par la 4G alors que 99 % dispose d'ores et déjà de la 3G, d'après les données de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) en juillet 2017.

Le territoire est quant à lui couvert à 91,5 % par la 3G et à 60 % par la 4G, selon la même source. Cela place la France au 24^e rang sur 28 au sein de l'Union européenne pour la 4G (Commission Européenne).



LE NIVEAU D'ÉDUCATION À LA CAMPAGNE



Au niveau scolaire, on constate une fracture entre jeunes des villes et jeunes des campagnes. Ces derniers stoppent en grande majorité leurs études bien avant les jeunes urbains. On parle « d'effet territoire ». Cela impacte donc grandement le niveau d'éducation à la campagne et plus généralement le taux de chômage en milieu rural.

La probabilité d'une orientation vers la voie professionnelle est plus élevée en zone rurale. Parmi les bacheliers généraux, 47 % des ruraux se dirigent vers les filières technologiques courtes comme les DUT ou BTS contre 38 % des urbains. L'accès aux écoles est l'une des causes de cette fracture: l'éloignement de la campagne avec ces dernières n'incite pas les jeunes à poursuivre leurs études, faute de transport.

Les académies rurales peu peuplées concentrent moins d'établissements. L'offre d'emploi en zone rurale elle aussi, n'incite pas les jeunes à étudier en campagne. En effet, les espaces ruraux sont très concernés par le chômage de longue durée.

On constate également une forme d'inégalité scolaire en matière de transports, de construction et de rénovation d'établissements: les départements abritant une métropole bénéficient du réseau de transport en commun de cette dernière. Les territoires ruraux doivent consentir des dépenses conséquentes dans ce domaine, surtout en milieu montagnard. Dans les faits, les conseils départementaux en charge des collèges consacrent en moyenne 5,4 % de leurs budgets de dépenses de fonctionnement à l'enseignement, alors que l'action sociale en absorbe 63 %.

« Il y a un manque d'information. Les jeunes ignorent qu'ils peuvent être formés sur place et réussir leur vie professionnelle sans pour autant aller effectuer leurs études en ville. Il faut créer du lien au sein des campagnes (...). Ce n'est pas évident pour eux de se déplacer. Il faut créer de l'activité jeune dans les campagnes. Il faut des gens sur le territoire pour accompagner ces jeunes ».

Dominique Ravon
Président de l'Union nationale des MFR

L'ACCÈS AUX SOINS



Les habitants des territoires ruraux sont particulièrement concernés par les difficultés d'accès aux soins, en raison de la baisse du nombre de médecins en campagne.

En 10 ans, on dénombre une baisse de plus de 9 000 médecins généralistes en campagne. Ainsi, en 2020, sur 1 883 communes, un peu plus de 360 000 habitants se trouvent dans un désert

médical, c'est-à-dire une accessibilité restreinte aux médecins généralistes, une distance accrue aux services d'urgence et une absence de pharmacie à proximité. Selon une étude menée par la DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques) en mai 2017, 11,6 % de la population réside dans une commune sous-dense en médecins généralistes, au sens d'une accessibilité inférieure à 2,5 consultations par an et par habitant.

Le ministère de la Santé considère qu'un territoire rentre dans la catégorie du « désert médical »

quand la densité de médecins par rapport à la population est de 30 % inférieure à la moyenne nationale. Le plus souvent éloignés des services publics, proposant peu d'emplois et un cadre de vie parfois moins agréable, les « déserts médicaux » sont jugés peu attractifs par les médecins diplômés entre 30 et 35 ans. Il est à noter que la notion de désert médical ne doit pas se limiter aux seuls soins de premier recours mais englobe la notion d'accès aux médecins spécialistes (ophtalmologues, gynécologues, pédiatres...) et à d'autres professionnels de santé (sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes...).

L'ACCÈS À LA CULTURE

L'accès à la culture en milieu rural est l'un des problèmes majeurs de ce milieu. Dans les chiffres, ce secteur génère pourtant de nombreux bénéfices et stimule l'économie locale.

En effet, la culture contribue à hauteur de 57,8 milliards d'euros au PIB français, soit 3,2 %. La culture a également un effet d'entraînement important sur d'autres secteurs comme le tourisme, les loisirs ou les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Exclusivement gérée par les collectivités locales elles-mêmes, importer la culture en ruralité présente plusieurs contraintes, les premières étant financières. À l'échelle française, le financement



de la culture repose pour beaucoup sur les communes, en particulier les grandes villes, ce qui handicape les milieux ruraux. Par exemple, il est notamment difficile pour les ruraux d'avoir accès aux conservatoires des grandes villes car ces derniers sont souvent situés au sein de communes importantes et donc indirectement réservés aux citadins. La faiblesse de l'investissement des communes est difficilement compensée par celle des intercommunalités rurales qui ont rarement une « compétence culturelle ».

Ainsi, les dépenses des communautés de communes concernent essentiellement les dépenses de fonctionnement des équipements culturels dits de proximité à l'image des médiathèques ou encore des bibliothèques.

RURAUX ET NÉORURAUX, LA CONFRONTATION ENTRE DEUX MODES DE VIES

Malgré les problèmes évoqués, de nombreux « néoruraux » délaissent les villes au profit des campagnes.



Le terme fait son apparition au milieu des années 1970 à la suite des mouvements sociaux de 1968. Il désigne ainsi un habitant qui réside actuellement dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants depuis moins de 5 ans et dont le précédent domicile est situé dans une commune de plus de 2 000 habitants à plus de 50 km de la commune d'habitat actuel. Ces néoruraux représenteraient environ 2 millions de personnes (4,2 % de la population de plus de 15 ans).

Cet afflux de population en direction des campagnes bouleverse le cadre de vie des ruraux. En effet, de nombreux conflits naissent et opposent anciens et nouveaux habitants: plaintes au sujet des odeurs et nuisances sonores des uns, plaintes au sujet des excès de vitesse des autres

sont des exemples parmi tant d'autres. Si certains voient la campagne comme leur lieu de vie et de travail, il n'en est pas de même pour cette toute nouvelle population qui s'y installe. Ainsi naissent des conflits, c'est d'ailleurs parfois le cas entre des exploitants agricoles et des néoruraux notamment lorsque des maisons d'habitation sont construites à proximité des bâtiments d'exploitation agricole. Le rapport parlementaire réalisé par le député Pierre Morel-À-L'Huissier montre bien cette opposition entre ces deux modes de vie. En effet, le dit rapport stipule que « près de 1 800 demandes au titre des nuisances environnementales sont recensées par la chancellerie et 490 recours contre les troubles anormaux de voisinage auraient été soumis à la Cour de cassation »

UNE PERTE DES TERRES AGRICOLES, AU PROFIT DE L'ÉTALEMENT URBAIN

L'arrivée en campagne d'une nouvelle tranche de la population n'est pas sans conséquence. En effet, cela implique la construction de nouveaux habitats pour loger ces néoruraux.

Entre 1981 et 2012, les surfaces agricoles ont reculé de 7 % au profit des sols urbanisés, perdant environ 2 millions d'hectares, selon les derniers chiffres publiés par Agreste. Cela représente 3,8 % de la superficie de l'Hexagone, soit l'équivalent de la Gironde et des Landes. En trente ans et en moyenne, les terres agricoles ont reculé de 0,23 % par an. Depuis le début du 21^e siècle, le rythme est retombé à - 0,22 % par an, avec un pic entre 2006 et 2008.

Plus précisément, la France a perdu près de 52 000 hectares de terres agricoles entre 2008 et 2010, et 42 000 entre 2010 et 2012. L'arrivée à l'âge de la retraite des premières générations du babyboom conjuguée aux dispositions de la loi Fillon de 2003 permettant d'anticiper les départs en retraite, pourraient en partie expliquer le pic des pertes de terres agricoles de 2006-2008. Cela peut également s'expliquer par la baisse croissante depuis plusieurs années du nombre d'exploitants agricoles. Quand ils étaient 764 000 en 2000, ils ne sont plus que 564 000 en 2016. Cette baisse du nombre d'agriculteurs engendre parfois

des abandons de terres agricoles qui se transforment alors en friche, en reboisement spontané, etc. Ces abandons représenteraient entre 10 000 et 20 000 hectares par an en France. Enfin, l'artificialisation des terres agricoles au profit de constructions diverses (zones industrielles, commerces, maisons d'habitation individuelles...) représente une perte de 20 000 à 30 000 hectares par an. Ainsi, il est essentiel de développer l'habitat collectif et de lutter contre l'abandon des terres agricoles.

«La plupart des néoruraux partent sur un coup de tête, "la fleur au fusil" à la campagne sans vraiment savoir où ils mettent les pieds. Ainsi, la majorité d'entre-eux sont peu adaptés aux conditions de vie qu'impose la ruralité: bouses de vache, odeurs, cris de coq, cloches... Beaucoup critiquent ces caractéristiques du monde rural».

Gérard Mougin
Président de la Fédération de pêche du Doubs



PLAN D'ACTION



P Aire de
covoiturage



1

**RAPPROCHER
LES HABITANTS
DES SERVICES**

CRÉATION DE POINTS MULTISERVICES

- 1/ Rompre l'isolement des campagnes
- 2/ Créer des lieux de rencontre entre les habitants
- 3/ Favoriser l'économie locale et circulaire

Au sein des campagnes jugées peu attractives du fait de la faible densité de population présente dans ces espaces, les services publics peinent à s'implanter durablement. Terme quelque peu général, les services publics peuvent être désignés comme étant des activités exercées directement par l'autorité publique, par conséquent l'État ou encore une collectivité territoriale ou local, dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général. Ledit terme regroupe donc la Sécurité sociale, la santé, l'enseignement, les réseaux de transports, ou encore les réseaux de communication et d'électricité.

Le concept de PMS (point multiservices) vise à pérenniser voire à développer le nombre de commerces de proximité dans les zones rurales



peu denses et à proposer « un bouquet de services » à la population rurale en adéquation avec leurs attentes. Un point multiservices peut être caractérisé comme étant un commerce implanté en zone rurale exerçant une activité principale (alimentation, restaurant, boulangerie ou bar) et proposant en plus divers services (journaux, gaz, tabac, livraisons, dépannage, retrait d'espèces...). Il s'agit d'intervenir à l'échelle des communes de moins de 2 000 habitants et permettre à des commerces de s'implanter afin d'offrir une qualité de service optimale. Par ailleurs, les producteurs locaux doivent impérativement être des acteurs clés dans la création des PMS. De plus, il ne faut pas négliger la capacité qu'ont les PMS à créer du lien entre les habitants.

CRÉATION D'AIRES DE COVOITURAGE

- 1/ Favoriser l'entraide entre les habitants
- 2/ Présenter un avantage économique pour le conducteur et ses passagers
- 3/ Réduire les émissions de pollution lors d'un trajet

L'article 52 de la loi n° 2015 - 9922 du 17 août 2015, intégré dans le code des transports, définit le covoiturage comme étant « l'utilisation en commun d'un véhicule terrestre à moteur par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée à titre non onéreux, excepté le partage des frais, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte ».

Le covoiturage présente plusieurs avantages, tant écologiques que sociaux. Les aires de covoiturage permettent dans un premier temps de limiter la saturation des routes et de l'espace

public. En France, ce ne sont pas moins de 95 % des automobilistes qui font le trajet domicile-travail seul à bord de leur voiture.



Le covoiturage encourage donc ces derniers à partager un trajet ensemble ce qui réduit le nombre de véhicules sur les routes et fluidifie par conséquent le trafic routier. Le covoiturage est également un avantage pour les habitants des campagnes qui ne seraient pas en capacité de se déplacer (faute de moyens, incapacité à conduire...). Ce type de transport partagé est une aubaine pour les personnes à mobilité réduite qui rencontrent beaucoup de difficultés lorsqu'ils veulent effectuer le moindre déplacement. D'un point de vue économique, le covoiturage présente là encore un avantage, les frais de trajet tels que l'essence peuvent être partagés,

ce qui réduit le coût initialement prévu pour un déplacement.

Enfin, il ne faut pas négliger les effets bénéfiques qu'a le covoiturage sur l'environnement. En effet, en France, les transports sont la première cause d'émissions de gaz à effet de serre et représentent 28,5 % de la pollution atmosphérique en 2014. En divisant le nombre d'automobilistes, le covoiturage permet naturellement de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de retrouver une meilleure qualité d'air en ville comme en campagne. À long terme, il permettrait une réduction de 25 % des émissions de CO₂.

VALORISER LES TRANSPORTS À LA DEMANDE (TAD)



**1/ Réduire les émissions de pollution
lors d'un trajet**

**2/ Simplifier la connexion entre
la campagne et la ville**

Né dans les milieux ruraux durant les années 1970, le transport à la demande (TAD) est une notion globale qui concerne tous les services de transport qui ne s'effectuent qu'à la demande de ceux qui les utilisent. Dans la continuité des aires de covoiturage, le Transport à la Demande fonctionne uniquement sur réservation. L'utilisateur peut organiser son déplacement depuis son smartphone et suivre l'avancement de son véhicule en temps réel.

C'est une solution pertinente pour les territoires ruraux où la demande de transport est souvent

diffuse et où les lignes régulières sont peu efficaces. Les TAD peuvent s'adapter à des territoires peu denses. Ils permettent de desservir un maillage plus important d'un territoire et d'être par conséquent plus proches des habitants. De plus, les TAD se caractérisent comme étant un moyen de transport flexible puisqu'ils s'adaptent aisément aux usagers. Cette flexibilité fait du TAD un service plus proche des besoins des personnes. Les TAD ont la capacité d'être réactifs aux demandes formulées, ce qui permet de modifier aisément l'offre en fonction de la demande.

Au même titre que le covoiturage évoqué précédemment, l'impact environnemental est un point important à évoquer au sujet des TAD. Selon une étude menée par l'ADEME, si l'on compare à mobilité constante la consommation énergétique et environnementale du TAD à celle d'un service régulier de transport en commun le constat est le suivant: le TAD consomme beaucoup moins qu'un service de ligne régulière à niveau de service comparable (de 2 à 100 fois moins selon les services considérés). De ce point de vue, le TAD constitue donc un moyen efficace et peu coûteux pour répondre aux besoins de mobilité des zones rurales non ou mal desservies par les réseaux de lignes régulières.

Enfin, le transport à la demande semble être une solution adaptée pour les personnes âgées ou les personnes à mobilité réduite qui résident en milieu rural. En effet, le TAD permet de transporter au plus près de leur lieu de destination (et inver-

Les distances pour accéder aux commerces, aux services publics, au système de santé présentent un problème majeur en campagne. Cela se traduit par une importante et fréquente utilisation des véhicules à moteur. Cet inconvénient est limité pour une majorité de ruraux (hormis la pollution engendrée), par contre elle est difficile à vivre pour les personnes âgées ou en situation de handicap. La mise en place de transport à la demande est très appréciée et la suppression largement regrettée. Elle serait à relancer là où elle a été supprimée, et à généraliser.

Gérard MOUGIN

Président de la Fédération de pêche du Doubs

sement d'être prises en charge au plus près de leur lieu d'origine) les personnes citées ci-dessus. Le TAD s'inscrit parfaitement dans la loi sur les personnes handicapées du 11 février 2005 dans laquelle il est stipulé que les services de transport collectif doivent être accessibles pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. La mise en place de services à la demande permet éventuellement d'éviter d'aménager les bus, les cars et les arrêts.

INSTAURER UN SOCLE COMMUN MINIMUM D'ACCÈS AUX SERVICES

1/ Connecter les campagnes avec les villes et villages

2/ Attirer les néoruraux en campagne

Proposé par Monsieur Patrick Genre, Président de l'Association des Maires du Doubs, l'instauration d'un socle minimum commun regroupe les diverses propositions citées jusqu'alors. Selon Monsieur Genre, il faudrait un maillage territorial qui permette de proposer une offre de services communs à tous afin de redynamiser les territoires ruraux et de les intégrer davantage.

Ce socle minimum permettrait de doter tous les espaces ruraux en services qu'ils soient publics ou non. Les campagnes seraient par conséquent sur un pied d'égalité et ne seraient plus laissées pour compte. Cependant, ce projet garantit un

accès minimum aux services sans pour autant amener tous les avantages de la ville à la campagne. La ruralité et les caractéristiques de cette dernière ne doivent pas être dénaturées par la mise en place de ce système. L'instauration d'un socle commun serait un moyen supplémentaire d'apporter un contact physique au sein des espaces ruraux et de créer du lien entre les habitants de ces milieux de vie.

Il faut que les néoruraux soient conscients de l'endroit dans lequel ils vont vivre, milieu qui est bien différent de leur milieu d'origine avec ses avantages mais aussi ses inconvénients.

Patrick Genre
Maire de Pontarlier

LES ACTIONS DU
GOUVERNEMENT

Implantation de Maisons France Service

Depuis le 1^{er} janvier 2020, 534 Maisons France Services ont ouvert sur l'ensemble du territoire: 80 % en territoire rural, dont 50 % en zone de revitalisation rurale (ZRR). Avec 2 000 France Services d'ici à 2022, chaque canton aura un espace France Services, garantissant un accès aux services publics pour l'ensemble des Français à moins de 30 minutes de leurs domiciles. Ces France Services donnent notamment accès à la Caisse d'allocations familiales, la Caisse nationale d'Assurance maladie, la Caisse nationale d'Assurance vieillesse, Pôle emploi ou encore La Poste.



2

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE



DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE DISTRIBUTEUR DE DENRÉES

- 1/ Apporter un complément de revenu pour les producteurs locaux**
- 2/ Diffuser des savoir-faire et valoriser des produits locaux**
- 3/ Simplifier et faciliter l'accès à des biens de consommation**

Ces machines peuvent être installées près des exploitations ou au centre d'un village. Ces dernières vont permettre aux habitants de s'approvisionner en viande, pain, fleurs, fruits, légumes, œufs, produits laitiers ou produits d'épicerie, 24 h/24 et 7 j/7, y compris les jours fériés.

En plus de proposer des produits locaux, l'accès y est encore plus flexible qu'un commerce de proximité qui contraint les habitants à s'y rendre selon des horaires bien précis. D'un point de vue hygiénique, les distributeurs de denrées automatiques présentent là aussi un avantage considérable, surtout durant cette période de crise sanitaire. En effet, il est primordial que les produits proposés à la vente respectent les règles et normes d'hygiène. Grâce aux distributeurs automatiques, les produits sont protégés selon leurs

besoins (frais, congelés, température ambiante). Personne ne peut entrer en contact avec ces produits, en dehors du client qui les achète. Enfin, les distributeurs automatiques apportent des bénéfices supplémentaires aux petits producteurs locaux. Faciles d'utilisation, ils peuvent être réapprovisionnés plusieurs fois par jour. Pour les artisans et producteurs locaux, ils constituent un nouveau canal de distribution sans intermédiaire, qui permet de mieux gérer les prix de vente et d'écouler des produits supplémentaires. La transformation des denrées est donc limitée et le consommateur connaît la provenance des produits ce qui est un gage supplémentaire de qualité.



FAVORISER LA CRÉATION DE PETITS COMMERCES DE PROXIMITÉ



- 1/ Dynamiser l'économie locale**
- 2/ Réduire la dépendance des ruraux aux grandes surfaces trop éloignées**
- 3/ Favoriser les rencontres et échanges entre habitants**

Très présents dans les campagnes dans les années 1980, les commerces de proximité sont désormais délaissés par les ruraux qui se rendent plus fréquemment dans les grandes surfaces, bien souvent situées dans des espaces urbains éloignés de la campagne. Selon l'INSEE, un commerce de proximité désigne un commerce pratiquant la vente au détail dans lequel le consommateur se rend fréquemment, voire quotidiennement. Ce type de commerce inclut aussi

bien les boulangeries, librairies indépendantes, épiceries, que les drogueries ou encore les cor-donneries. De nos jours, 59 % des communes rurales n'ont plus aucun commerce de proximité.

En 1980, les trois quarts d'entre elles disposaient au moins d'un commerce (tabac, épicerie, bou-langerie ou point de distribution de carburant). Aujourd'hui, 50 % des habitants de ces communes

doivent parcourir plus de 2,2 km pour trouver une boulangerie, quand neuf habitants sur dix en ville se trouvent à moins de 600 mètres d'un com-merce. Néanmoins, les commerces de proximité ruraux constatent depuis quelque temps une augmentation de leurs chiffres d'affaires qui a nettement progressé depuis le début de l'année, bondissant de 15,5 % au premier semestre 2020.



La crise de la COVID a éga-lement accentué cette ten-dance puisque l'on constate une hausse de la fréquentation des petits commerces ruraux.

Pour autant, cette hausse spectaculaire ne doit pas masquer la réalité: le chiffre d'affaires des magasins ruraux s'élève à moins de 3 milliards d'euros, là où le chiffre d'affaires des magasins situés proche des zones urbaines est à 7,2 milliards d'euros.

LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT

Création de zones de revitalisation commerciale dans les communes de 3 500 habitants

Ces zones permettent, si les collectivités concernées le souhaitent, de procéder à des exonérations fiscales pour les petits commerces, exonérations compensées par l'État à hauteur de 33 %.

Création de 10 000 à 15 000 licences IV gratuites pour les communes de moins de 3 500 habitants

Le Gouvernement a décidé la création de nouvelles licences IV dans les communes de moins de 3 500 habitants n'en disposant pas au 27 décembre 2019. Chaque petite commune ne disposant plus de licence IV peut, dès aujourd'hui, disposer d'une licence IV gratuite.

Projet « 1 000 cafés »

En septembre 2020, le groupe SOS a lancé un appel à candidature auprès des communes de moins de 3 500 habitants volontaires pour créer un café multiservices.



3

RECRÉER UN « VIVRE-ENSEMBLE » RURAL



ACCUEILLIR LES NOUVEAUX HABITANTS ET LES INCITER À S'INTÉRESSER À LA VIE LOCALE

- 1/ Permettre une meilleure intégration des néoruraux**
- 2/ Combattre l'individualisme en campagne**

Selon une étude menée par l'organisme Ipsos, 77 % des maires ruraux interrogés lors de ladite étude considèrent que l'installation durable de citadins à la campagne est un véritable fait de société. Au cours des cinq dernières années, 84 % ont été concrètement approchés par des citadins susceptibles de venir s'installer sur leur commune, principalement par des personnes allant travailler dans une ville proche et venues rechercher un logement dans la commune. Les néoruraux et ruraux doivent s'ouvrir les uns aux autres afin de faciliter l'intégration des nouveaux habitants et créer une cohésion au sein du village.

Toujours selon l'étude Ipsos, la volonté des nouveaux venus à aller vers les anciens habitants, à participer et à s'investir dans la vie locale (associations, fêtes...) représente la principale condition d'intégration à la population locale. Cette opinion est partagée par 51 % des élus, 46 % des

«L'accueil est une notion incontournable. Il faut aller à la rencontre des nouveaux habitants et s'entretenir avec eux. C'est avant tout le rôle du maire d'accueillir les nouveaux habitants à la mairie afin de leur présenter le village avec ses commerces, écoles, associations mais aussi ses alentours. Il faut conseiller les néoruraux et s'ils le souhaitent les présenter à la population, lors des vœux par exemple comme c'était le cas auparavant».

Charles Piquard
Président des maires ruraux du Doubs

ruraux, 44 % des néoruraux et 39 % des citadins. À l'inverse, 19 % des néoruraux attendent que la population locale aille vers eux, 17 % estiment qu'il s'agit d'un effort qui doit être partagé et 15 % admettent qu'il ne faut pas arriver en terrain conquis et respecter les habitudes locales. Les ruraux et néoruraux peuvent se rencontrer lors de fêtes, manifestations culturelles ou tout simplement lorsqu'ils échangent avec leurs voisins. La rencontre permet de fluidifier les rapports entre les habitants.

RÉHABILITER LES FÊTES DE VILLAGE ET CRÉER UNE VIE ASSOCIATIVE



- 1/ Favoriser les rencontres entre les habitants**
- 2/ Dynamiser la campagne**
- 3/ Réunir les ruraux et néoruraux autour d'un projet commun**

Vecteurs de lien social, les fêtes de villages sont des événements, le plus souvent organisés par la municipalité, qui permettent aux habitants de se retrouver et de partager un moment ensemble. Les associations permettent elles aussi de dynamiser la vie en campagne en organisant divers événements. De plus, l'association ne peut se créer sans un effort commun et un engagement de la population locale, ce qui renforce les liens entre les habitants.

Ces fêtes sont l'occasion pour un territoire de mettre en lumière ses savoir-faire et de faire découvrir au grand public la richesse de son patrimoine. En plus de permettre aux habitants d'échanger, les producteurs et artisans locaux peuvent profiter de ce moment pour présenter leurs productions et leurs savoir-faire. Les fêtes de village, les manifestations agricoles (les comices par exemple) sont de véritables vitrines pour les campagnes et peuvent être des vecteurs du bien vivre ensemble. De plus, elles permettent aux nouveaux habitants d'aller à la rencontre de l'autre, ce qui incite ces derniers à participer et à s'intégrer à la vie locale. Au sujet des asso-

ciations, ces dernières jouent un rôle primordial au sein des territoires ruraux puisqu'elles contribuent à l'animation des villages. Les actions menées constituent des facteurs de développement et de dynamisme pour le territoire. De plus, l'engagement au sein d'une association crée un sentiment d'appartenance à la localité. La préservation de l'environnement et la protection du patrimoine local (culturel et historique) peuvent également faire partie des objectifs d'une association qui en plus de mettre son patrimoine et ses richesses en valeur met tout en œuvre pour le préserver entre les habitants.

« Les enfants semblent être un moyen pour faciliter l'intégration des nouveaux habitants. En effet, les habitants se retrouvent aux écoles ou encore lors des activités extrascolaires. Il faut donc veiller à développer ces services qui créent du lien entre nouveaux et anciens habitants ».

François Cucherousset

Président de la communauté de communes des Portes du Haut-Doubs

RENSEIGNER LES NOUVEAUX HABITANTS SUR LES PRATIQUES AGRICOLES

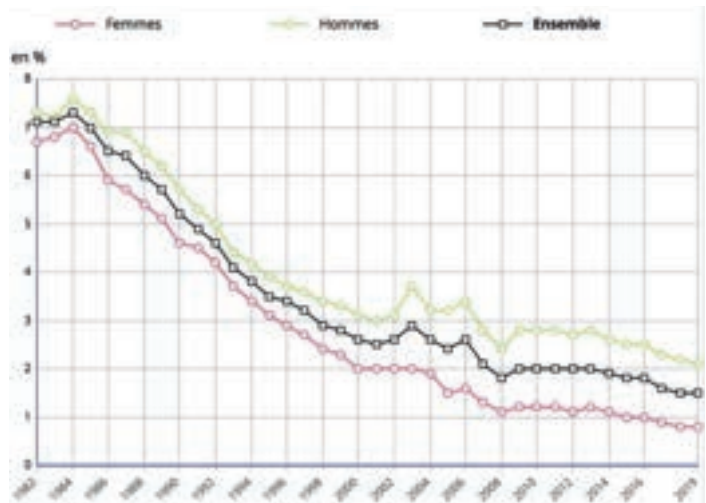


- 1/ Favoriser le dialogue entre nouveaux habitants et exploitants agricoles.**
- 2/ Créer une cohésion au sein des villages entre les habitants**
- 3/ Sensibiliser les néoruraux aux pratiques agricoles**

Si l'on dénombrait 1,6 million, soit 7,1 % de l'emploi total d'agriculteurs, éleveurs de bovins, de porcs ou de volailles, céréaliers, viticulteurs, marai-

chers, patrons-pêcheurs en 1982, la France ne compte plus que 400 000 agriculteurs-exploitants de nos jours, ce qui ne représente plus que 1,5 % de l'emploi total du pays, une proportion divisée par plus de quatre en 40 ans. Bien que la proportion d'agriculteurs tende à baisser ces dernières années, il ne faut pas en oublier le rôle fondamental que ces derniers jouent au sein des espaces ruraux. Les nouveaux habitants ne connaissent pas nécessairement les pratiques agricoles qui pourraient les incommoder.

La circulation d'engins agricoles, la présence d'excréments sur la chaussée ou encore le bruit des animaux de la ferme aux aurores peuvent ternir l'image d'un lieu paisible que pouvaient s'être fait les néoruraux au sujet de la campagne. Plutôt que d'en venir à la confrontation, les néoruraux et agriculteurs peuvent se rencontrer et échanger afin de trouver un terrain d'entente, l'exploitant agricole pouvant présenter le rythme de vie que lui impose son travail, travail qui dépend grandement des saisons et du climat. La campagne étant leur lieu de vie mais aussi de travail, les néoruraux doivent être conscients que l'exploitant agricole exerce son métier en lien étroit avec la nature.



« Les nouveaux habitants ne se mélangent pas forcément avec les ruraux de souche. Il faut rétablir le dialogue et permettre aux habitants d'établir le contact entre eux, notamment avec les agriculteurs qui sont bien souvent les moteurs du développement de la vie du village et par conséquent de la ruralité ».

Daniel Perrin

Président de l'Association départementale des Communes forestières du Doubs

L'ACTIVITÉ AGRICOLE SELON LES SAISONS



LE PRINTEMPS

- Soins des animaux
- Préparation des sols et semis
- Épandage des lisiers et boues de station d'épuration
- Fertilisation des sols (épandage de produits organiques: fumiers, composts, etc.)
- Plantation maraîchères
- Protections des cultures contre les maladies
- Mise à l'herbe des animaux [...]



L'ÉTÉ

- Soins des animaux
- Travail de fenaison et récolte de foin
- Récolte des cultures (moissons, légumes et fruits)
- Convois agricoles (moissonneuses, plateaux, etc.)
- Tourisme rural
- Couverture des sols [...]



L'AUTOMNE

- Soins des animaux
- Semis
- Ensilage de maïs
- Vendanges
- Récolte des légumes et fruits
- Épandage des lisiers
- Couverture des sols [...]



L'HIVER

- Soins des animaux
- Naissance, nourrissage et sevrage des animaux
- Plantations maraîchères
- Taille des arbres fruitiers et de la vigne
- Vinification
- Labours d'hiver
- Apport d'engrais
- Épandages divers
- Stockage de fumier aux champs [...]



4

METTRE LA RURALITÉ ET SES ATOUTS EN VALEUR

PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL

- 1/ Sauvegarder la biodiversité rurale
- 2/ Sensibiliser les populations locales à la préservation de l'environnement
- 3/ Informer les nouveaux habitants sur les pratiques de la chasse en campagne

Les espaces ruraux sont généralement caractérisés comme étant des milieux proches de la nature et qui entretiennent des liens étroits avec l'environnement. Les prairies, l'eau ou encore la forêt sont des ressources très présentes. À titre d'exemple, la forêt couvre 16,8 millions d'hectares (soit 168 000 km²) du territoire français en 2018, ce qui correspond à un taux de boisement de 31 % du territoire proche du taux mondial et qui est en progression. Malheureusement, de nombreuses pressions s'exercent sur ces ressources naturelles rurales, c'est le cas notamment de l'étalement urbain sur des zones agricoles.

Au sujet de la régulation des espèces sauvages en ruralité, certaines pratiques de chasse sont également pointées du doigt. Sur 13 millions de ruraux en France, on dénombre environ 1 million de chasseurs, dont une grande partie sont des urbains, qui ont une résidence secondaire et un permis de chasse. La sauvegarde de la biodiversité rurale est avant tout une affaire de communication et d'information. En effet, plusieurs acteurs de la ruralité se croisent au sein de ces espaces naturels. Il est donc primordial que chacun soit conscient de l'activité de son voisin.

À titre d'exemple, la pratique de la chasse est peu connue du grand public et plus particulièrement des néoruraux qui ignorent les modalités de cette dernière. En effet, les dates d'ouverture et de fermeture sont fixées chaque année par des arrêtés préfectoraux pour chaque département. Le calendrier peut également varier en fonction des espèces chassées. La forêt étant un lieu de passage, il est nécessaire que cette pratique soit d'une part encadrée et respectée par les chasseurs et d'autre part bien connue des nouveaux et anciens habitants des espaces ruraux pour ne pas perturber le bon déroulement des périodes où la chasse est autorisée. Ainsi, il convient d'organiser durant la période de chasse une communication précise et accessible par tous qui permettra une meilleure compréhension, évitera



d'éventuels conflits d'usage et favorisera le respect mutuel.

Afin de préserver l'environnement, les pratiques agricoles s'adaptent sans cesse aux nouvelles réglementations. L'agriculture pratiquée il y a quelques décennies répondait aux besoins d'après-guerre, les exploitants agricoles ont dorénavant à cœur de préserver les campagnes qui constituent leur lieu de travail. Enfin, il ne faut pas oublier les surfaces agricoles qui diminuent depuis quelques années. Plusieurs outils sont mis à disposition des municipalités afin de réglementer et surveiller les nouvelles constructions. On peut à ce titre citer ici l'exemple du PLU qui permet d'aménager au mieux un territoire et mettre en cohérence ses différents enjeux (habitat, mobilité, activités économiques, environnement...).

Ce document d'urbanisme vise à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins de tous les habitants et les ressources du territoire. Il peut être élaboré par la collectivité compétente à l'échelle intercommunale (PLUi), communale ou pour les intercommunalités de grande taille compétentes en matière de PLU et qui le souhaitent, à l'échelle d'une commune nouvelle ou de plusieurs communes. Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) ou encore les schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) sont eux aussi des documents permettant d'aménager au mieux un territoire en prenant en compte ses contraintes environnementales et sociales.

Comme on peut le constater, l'union des communes peut permettre à ces dernières de mieux gérer leurs ressources et leur patrimoine. La création d'une communauté de commune présente en effet de nombreux avantages, essentiellement pour les petits villages ruraux. Ces établissements publics de coopération intercommunale regroupent plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. La communauté de communes dispose de sa fiscalité propre et permet aux communes membres de faire une gestion commune des activités ainsi que des services publics. L'intercommunalité permet donc de mettre en avant le développement local et d'apporter sa contribution à la politique d'aménagement du territoire.

« La ruralité est synonyme d'un lieu de ressourcement, favorisé avec la proximité de la nature qui apporte du bien-être. C'est un endroit où les gens se croisent et se connaissent, un endroit où le lien humain, social et où la solidarité priment. C'est un lieu riche où l'on respire dans lequel on est très attaché à la terre et à la nature ».

Daniel Prieur
Président de la Chambre
d'Agriculture du Doubs

LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT

Mise en place du programme « Plantons des haies! »

Ce programme soutiendra les agriculteurs qui souhaitent favoriser la biodiversité autour de leurs cultures et reconstituer les haies bocagères. « L'objectif de la mesure est de parvenir à la plantation de 7 000 km de haies et d'alignements d'arbres intraparcellaires sur la période 2021-2022 ». Ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Lancement d'un grand plan de reboisement des forêts françaises

Cette mesure s'accompagnera d'un fonds bois, d'un renforcement des dispositifs de soutien aux filières bois et filières graines et plants et du développement de la couverture LIDAR HD (outil permettant de cartographier la forêt française).

Dispositif « Bon diagnostic carbone »

Installé dans le cadre du plan de relance, ce dispositif permet aux agriculteurs installés depuis moins de 5 ans de réaliser un diagnostic carbone, de déployer un plan d'actions et de bénéficier d'un accompagnement. Le dispositif est subventionné à hauteur de 90 % sans avance de trésorerie.

Objectifs « zéro artificialisation nette » des sols d'ici 2050

SAUVEGARDER LE PATRIMOINE MATÉRIEL RURAL

- 1/ Valoriser le patrimoine rural
- 2/ Informer la population sur l'histoire du village
- 3/ Préserver et entretenir le patrimoine rural

Le patrimoine matériel rural regroupe entre autres les maisons, fontaines, rues ou encore les chapelles, mais aussi les éléments architecturaux liés à la vie des villages: canal d'irrigation, pont, bassin, moulin etc. Il intègre égale-

ment l'ensemble des particularités nouvelles de chaque site. Le patrimoine rural constitue un bien qui appartient à l'ensemble de la collectivité et qui témoigne de l'histoire du village. En effet, le patrimoine est le résultat des actions passées conduites par l'ensemble de la société rurale : production des paysages par les paysans et les habitants (bâti traditionnel), le savoir-faire acquis et transmis par les artisans...

Afin de le préserver, il faut informer la population sur son origine. Une connaissance accrue de ce dernier permet de mieux appréhender sa sauvegarde et sensibilise la population à sa protection. Le bâti existant permet également de développer le tourisme rural. Ce type de tourisme concerne l'ensemble des habitants des milieux ruraux, notamment les agriculteurs (agritourisme ou agrotourisme) ou les viticulteurs (œnotourisme).

Le tourisme rural représente près d'un tiers de la fréquentation touristique française. Il englobe des prestations d'hébergement (gîtes ruraux, chambres d'hôtes...), de restauration (table d'hôtes, dégustation de vins, de produits du terroir...) et des activités touristiques (tourisme de randon-

née, activités de pleine nature, visites et animations du patrimoine rural, etc). Le tourisme rural présente un avantage non négligeable puisqu'il ne repose pas sur des aménagements importants.

Des labels ont d'ailleurs été mis en place pour promouvoir le patrimoine matériel et gastronomique rural comme en témoigne la marque commerciale « Bienvenue à la ferme », principal réseau de producteurs fermiers et d'accueil touristique dans les fermes, par les agriculteurs français. En plus de proposer des produits locaux aux touristes, les agriculteurs peuvent les accueillir au sein de leurs fermes. Le tourisme rural est donc l'occasion de partir à la découverte du patrimoine rural.



LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT

Création d'un Fonds incitatif et partenarial en faveur des monuments historiques des petites communes

Ce dispositif permet à l'État d'apporter de 70 à 80 % du budget d'une opération de restauration si la Région s'engage à hauteur de 20 %. Le dit fonds s'adresse aux communes rurales ne disposant pas des ressources financières suffisantes pour assurer l'entretien et la restauration de son patrimoine.

Lancement d'un « Fonds d'ingénierie patrimoine »

Ce projet vise à soutenir les investissements touristiques à valeur patrimoniale des collectivités territoriales, en particulier dans les territoires ruraux. Ce fonds, d'un montant d'un million d'euros financé à parité par l'État et la Caisse des dépôts permettra d'aider les collectivités dans la réussite de leurs projets touristiques à valeur patrimoniale. Les projets concerneront plus spécifiquement des propriétés publiques, classées ou présentant une architecture remarquable.

Le Loto du patrimoine

Ce jeu de loto créé dans le cadre de la Mission Stéphane Bern par la Française des jeux vise à récolter des fonds destinés à la Fondation du patrimoine pour assurer l'entretien de monuments considérés comme étant en péril, qu'il s'agisse de monuments historiques ou non. L'affectation des fonds sera déterminée par une convention entre le ministère de la Culture et la Fondation du patrimoine.

FAIRE DES TERRITOIRES RURAUX DES ESPACES PIONNIERS EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- 1/ Utiliser des ressources naturelles plus abondante en campagne
- 2/ Préserver l'environnement en réduisant les émissions de pollution
- 3/ Faire de la ruralité un exemple dans la transition énergétique

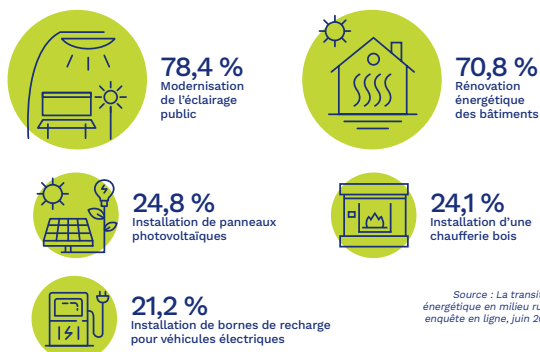
Plus que jamais d'actualité, la transition énergétique est un défi à relever pour tous. Volet de la transition écologique, la transition énergétique désigne l'ensemble des transformations du système de production, de distribution et de consommation d'énergie effectuées sur un territoire dans le but de le rendre plus écologique. Concrètement, la transition énergétique vise à transformer un système énergétique pour diminuer son impact environnemental.

Si l'on se penche sur les territoires ruraux, les ménages vivant en campagne dépensent davantage pour couvrir leurs besoins en énergie que leurs concitoyens. En effet, ils dépensent 20 % de plus que la moyenne nationale pour l'énergie domestique (chauffage, éclairage, cuisson...). Là encore, on constate un déséquilibre entre les communes urbaines et les communes rurales. En moyenne, les communes de 500 à 1 999 habitants, dont une partie importante se situe en zone rurale, consacrent 6 % de leur budget aux dépenses d'énergie, contre 4,2 % pour l'ensemble des communes françaises. En terme de consommation, un logement situé dans une commune rurale consomme en moyenne 10 % d'énergie de plus qu'un logement dans une ville isolée, 22 % de plus qu'un logement situé dans une ville de banlieue, et surtout 33 % de plus qu'un logement

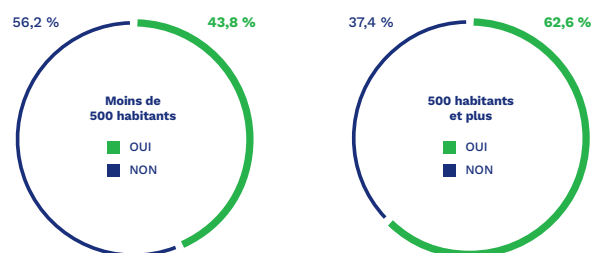
dans une ville-centre selon l'INSEE. Si les campagnes sont gourmandes en énergies, l'habitat y étant souvent plus énergivore car plus grand et ancien, ou encore le recours indispensable à la voiture, ces dernières misent beaucoup sur la transition énergétique. Selon ENEDIS, environ un tiers des installations de production photovoltaïque recensées se situe dans des communes rurales. On observe une prédominance des installations de moyenne puissance concentrées aux deux tiers (62 %) dans des communes rurales, tandis que les sites de grande puissance se trouvent à 41 % dans des communes rurales. Les communes rurales concentrent par ailleurs 53 % de la production photovoltaïque recensée.

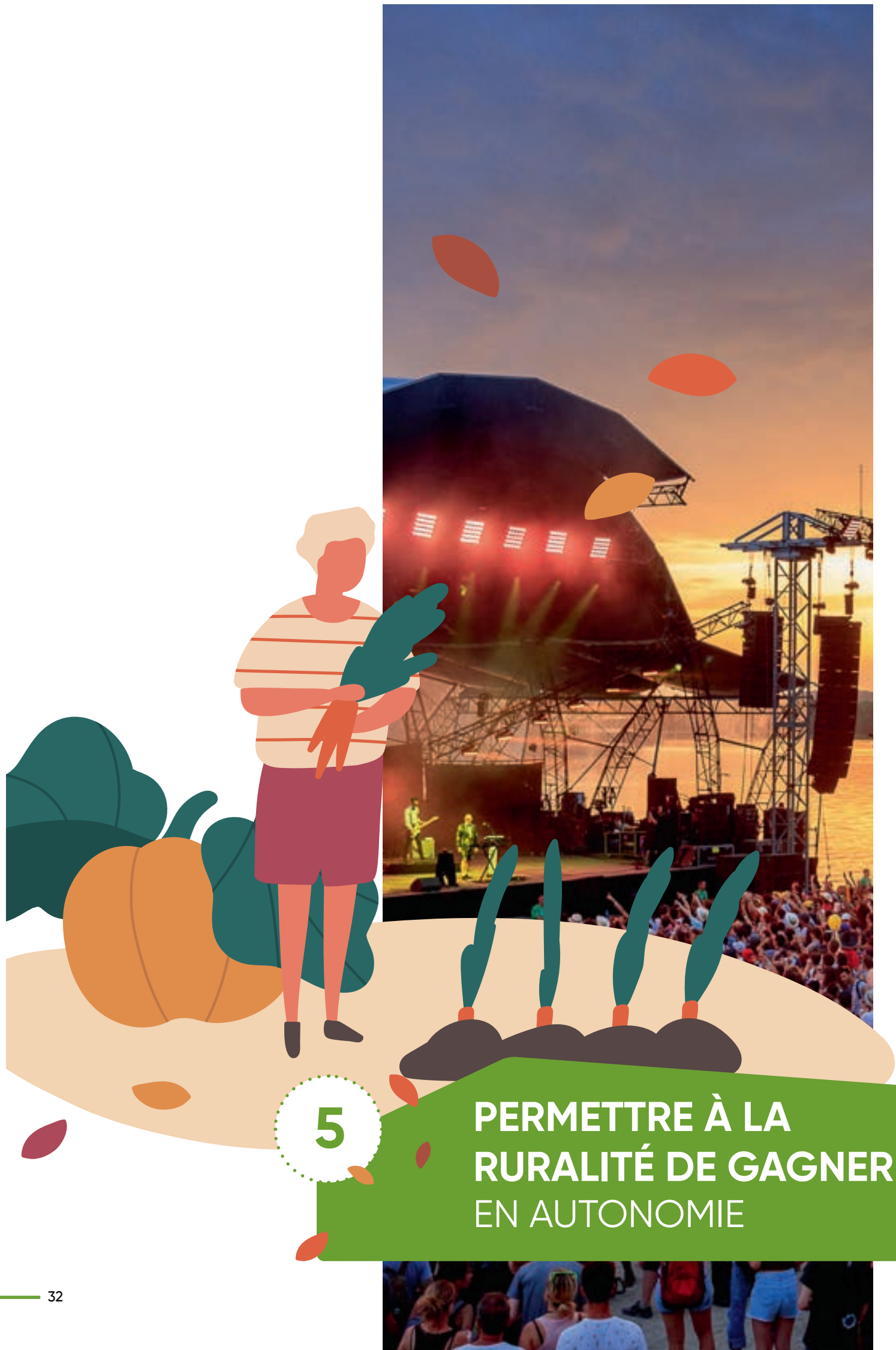
Les territoires ruraux présentent un véritable enjeu dans la transition énergétique. En effet, ils disposent d'un important potentiel de production d'énergies renouvelables, grâce à l'espace et aux ressources naturelles dont ils disposent. Forêts pour la production de bois-énergie, cours d'eau où s'est développée l'hydroélectricité, grands espaces nécessaires à l'implantation d'éoliennes ou de centrales solaires au sol, etc. Le bois par exemple, qui représente 39 % du total des énergies renouvelables en 2017 est une ressource que l'on trouve en milieu rural, et qui alimente à la fois les territoires ruraux et urbains. De plus, son prix est peu élevé et sa disponibilité assez bien répartie dans tout le territoire français. Comme on peut le constater à travers cet exemple, la ruralité a les moyens de se développer et de s'inscrire pleinement dans la transition énergétique car elle possède les ressources nécessaires pour le faire.

TOP 5 DES PROJETS MENÉS EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR LES COMMUNES RURALES



COMMUNES RURALES QUI ONT DÉJÀ MENÉ À BIEN UN PROJET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE





5

PERMETTRE À LA
RURALITÉ DE GAGNER
EN AUTONOMIE

REDONNER UN SOUFFLE À L'ÉDUCATION DANS LES CAMPAGNES ET PÉRIPHÉRIES

- 1/ Inciter les jeunes à poursuivre leurs études à la campagne
- 2/ Encourager l'implantation d'écoles et autres structures d'enseignement

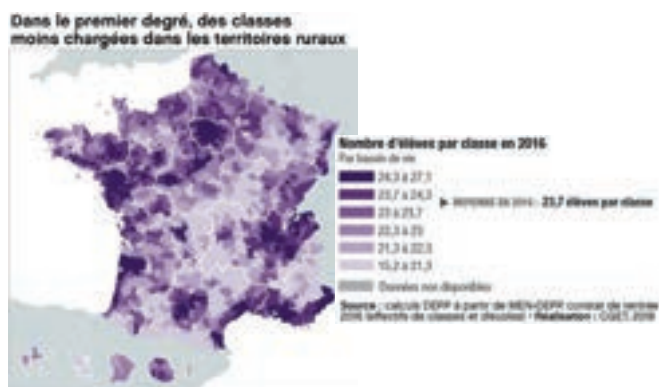
Durant les années 1960, étudier en milieu urbain était synonyme de réussite scolaire car la ville pouvait offrir plus que la campagne en termes d'enseignement et d'infrastructures. Selon les travaux de l'Institut national des études démographiques sur les élèves de CM2 en 1962, on constate des écarts conséquents dans les taux d'accès à la classe de sixième puisque seulement 40 % des garçons à la campagne entraient en classe de sixième contre 72 % à Paris.

La campagne est de moins en moins attractive, alors que la ville l'est devenue depuis le début des années 2000. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que les métiers ruraux attirent de moins en moins les élèves, le collège rural étant jugé à l'aune d'une « modernité » attribuée au collège urbain. Malgré cela, l'enseignement rural présente un avantage non négligeable sur l'enseignement urbain. Plus proche des territoires isolés, il est donc aisé pour les élèves de se rendre dans leurs écoles ce qui ne nécessite plus de faire de long trajet. Ajouté à cela, l'ensei-



gnement en campagne est généralement moins soumis à un nombre important d'élèves en comparaison avec l'enseignement urbain. De ce fait, les classes sont moins surchargées, problème régulièrement relevé de nos jours qui affecte la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Les petites écoles rurales permettent également aux habitants de créer du lien entre eux. C'est un lieu de vie sociale, un espace d'échange culturel au sein d'une communauté facilitant le partenariat entre parents d'élèves, enseignants ou encore avec la municipalité. Les enfants forment des groupes dans l'école et en dehors, tissent des liens entre eux et font ensemble des activités hors de l'école.

Cependant, l'ouverture d'établissements scolaires ne doit pas se faire sans prendre en compte le faible effectif des élèves à scolariser. Un regroupement pédagogique peut être avantageux au sein des petites communes, regroupement qui associe plusieurs écoles à faibles effectifs scolaires pour constituer une école à cheval entre plusieurs sites d'écoles dont certains niveaux sont implantés dans une école et d'autres sont implantés dans une autre école. Lorsque les écoles sont situées dans des communes différentes, on parle alors de regroupement pédagogique intercommunal ou RPI.



« Il y a un manque d'information. Les jeunes ignorent qu'ils peuvent être formés sur place et réussir leur vie professionnelle sans pour autant aller effectuer leurs études en ville. Il faut créer du lien au sein des campagnes. Malgré cela, de plus en plus de jeunes viennent de la ville pour se former à la MFR en campagne. Il y a 30 ans, 60 % des jeunes agriculteurs venaient de ce milieu et 40 % de l'extérieur. Aujourd'hui, la situation s'est complètement inversée. De nombreux jeunes viennent de la ville, les stages favorisant cet attrait pour la campagne. Il faut poursuivre nos efforts. »

Dominique Ravon
Président de l'Union nationale des MFR

Programme « La France, une chance pour chacun »

Ce programme vise à ouvrir aux jeunes issus des zones de revitalisation rurale (aux côtés des jeunes issus des quartiers de la politique de la ville) l'accès aux stages de 3^e et à l'alternance, proposés par les « 10 000 entreprises engagées pour l'inclusion et l'insertion professionnelle ».

Création de campus connectés

Renforcement du rôle des missions locales dans le repérage des jeunes sans emploi, ni formation ni stage

Depuis février 2019, les moyens des missions locales sont renforcés pour répondre à l'obligation de formation des 16-18 ans dans le cadre de la Stratégie pauvreté.

COMBATTRE L'EFFET DE DÉSERT MÉDICAL

- 1/ **Inciter les professionnels de la santé à s'implanter en milieu rural**
- 2/ **Combattre les déserts médicaux**
- 3/ **Garantir un accès minimum aux soins dans les territoires reculés**

N'étant pas des territoires jugés suffisamment attractifs, il est difficile d'attirer les professionnels de santé en milieu rural. Le faible nombre de patients, l'éloignement avec les centres hospitaliers et autres grandes infrastructures médicales ou encore l'éloignement des campagnes avec les grandes villes sont autant de causes qui n'incitent pas les professionnels de santé à venir s'implanter en campagne.

Ainsi, selon une étude du chercheur et professeur Emmanuel Vigneron, commandée par l'Association des Maires Ruraux de France, les habitants du monde rural consomment 20 % de soins hospitaliers en moins que ceux des villes à âge égal. Attirer les professionnels de la santé en campagne n'est donc pas chose aisée. Grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, il est possible d'avoir recours à la télémédecine pour remédier à la désertification médicale, même si certains espaces ruraux ne bénéficient pas d'une connexion internet suffisante, autre point à développer dans les campagnes. La télémédecine comprend notamment la téléconsultation établie lors d'une visioconférence entre le patient et le médecin mais aussi la télésurveillance. Ce système permet aux



ruraux de bénéficier d'une consultation bien qu'ils soient très éloignés des infrastructures de la santé, généralement basées dans les villes. À l'issue de la téléconsultation, un diagnostic est établi et une ordonnance prescrite, en fonction des échanges visuels et oraux émis entre le patient et le médecin. La télésurveillance médicale permet au médecin d'interpréter et d'expliquer à distance les données transmises par le patient ce qui peut être un moyen pour remédier aux problèmes que posent les déserts médicaux.

Ajoutées à cela, les Maisons de Santé présentent elles aussi des avantages à s'implanter dans les espaces ruraux. En effet, ces dernières fédèrent des professionnels de santé libéraux. Cette coopération participe de ce fait à l'amélioration de l'offre de soins, ce qui est une aubaine pour le milieu rural. Cette organisation pluriprofessionnelle permet également de faire le lien avec les établissements hospitaliers et favorise la continuité de la prise en charge. Les professionnels de santé qui y exercent (médecin généraliste, infirmière, psychologue, sage-femme...) peuvent également mieux communiquer entre eux sur l'état de santé de leurs patients grâce au partage des dossiers médicaux et l'organisation de réunions collectives. La proximité des Maisons

de Santé et le regroupement de plusieurs professions permettraient aux ruraux d'accéder aux soins plus aisément et rapidement. Enfin, il faut inciter les professionnels de la santé à investir les territoires ruraux. Certaines bourses, primes ou logements peuvent être proposées aux internes

de médecine générale pour réaliser leur stage sur un territoire en zone de sous-densité médicale. Autoriser des médecins retraités et volontaires à réaliser des consultations peut également être pris en compte.

« La MSA a à cœur de maintenir sa présence sur les territoires ruraux afin d'être proche de ces derniers qui sont pour la plupart du temps délaissés. En effet, la MSA souhaite développer les accès aux services publics mais aussi aux soins dans les campagnes. Courant 2020, nous avons organisé des rencontres régionales sur plusieurs thématiques notamment sur la ruralité. Cette dernière dispose de 1 475 points de contacts dans tout le territoire, chiffre qui va être porté à 2005 en 2025. Afin d'améliorer ses actions, la MSA souhaite être pilote de plus de 200 maisons de France Services. Enfin, cette dernière sensibilise les professionnels de santé dans les territoires et les incite à accueillir des stagiaires. La MSA est d'ailleurs favorable à l'implantation d'hôpitaux de proximité ».

Christophe SIMON
CCMSA - Relations Parlementaires

LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT

Création de postes d'assistants médicaux

La question de la santé présente elle aussi un enjeu majeur pour le Gouvernement. Ainsi, ce dernier a permis la création de postes d'assistants médicaux. En l'espace de 5 mois, plus de 750 contrats d'assistants médicaux ont été signés majoritairement en zone rurale. Cela représente l'équivalent de 39 500 patients supplémentaires bénéficiant d'un médecin traitant généraliste, et de 110 000 patients supplémentaires pris en charge par un médecin spécialiste.

Création de postes de médecins généralistes salariés ou à exercice mixte ville-hôpital en territoires ruraux

Depuis septembre 2019, 115 médecins salariés ont d'ores et déjà été recrutés dans les zones sous-denses.

Déployer les stages d'internes en médecine en territoires ruraux

Depuis la loi Santé du 24 juillet 2019, les étudiants de médecine générale doivent réaliser au cours de leur dernière année un stage d'un semestre en pratique ambulatoire, en priorité dans une zone sous-dense, ce qui représente pas moins de 1 500 stages supplémentaires réalisés en territoire rural.

DÉVELOPPER LA CULTURE EN MILIEU RURAL

- 1/ S'appuyer sur le tissu associatif pour diffuser la culture
- 2/ Proposer des manifestations culturelles différentes et originales



Reposant essentiellement sur le financement des communes et des collectivités, il est très difficile d'importer la culture au sein des milieux ruraux qui ne bénéficient pas des mêmes moyens que les villes et grandes agglomérations. N'étant pas aussi bien dotées que ces dernières en termes d'infrastructures, les mauvaises conditions de diffusion en milieu rural suscitent de l'inventivité qui peut permettre d'associer plusieurs disciplines artistiques, et même de réhabiliter certaines formes d'art déconsidérées.

Le rural étant par définition très différent de l'urbain, il est difficile de vouloir instaurer les mêmes manifestations culturelles qu'il peut y avoir en ville, à la campagne. Cette dernière doit être en capacité de proposer une offre culturelle avec sa propre identité. Les territoires ruraux présentent, en effet, un certain nombre de spécificités que les acteurs locaux savent prendre en compte

dès la conception. Afin de développer la culture en milieu rural, les associations semblent être le meilleur moyen pour permettre aux campagnes de bénéficier de manifestations culturelles. Rares sont les projets culturels ruraux qui n'impliquent pas une association d'une façon ou d'une autre. En effet, 25 % des quelques 30 000 à 35 000 structures culturelles relevant de l'économie sociale et solidaire sont implantées dans des communes de moins de 3 000 habitants. Dans les territoires ruraux, les associations s'appuient sur une forte implication citoyenne ce qui crée là encore des liens entre les habitants. Si en milieu rural, l'absence d'équipements et d'infrastructures dédiés à la culture reste très faible, il ne faut pas en oublier le patrimoine bâti ainsi que les paysages ruraux qui peuvent être utilisés, tout comme les salles des fêtes ou encore les écoles à titre d'exemple, qui ne sont pas nécessairement prévus pour accueillir un événement culturel.

LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT

Plan « Culture près de chez vous »

Présenté, le 29 mars 2018, le plan « Culture près de chez vous » doté de 6,5 M € dès 2018 dans lequel sont recensés 86 territoires culturels prioritaires, a pour objectif de conduire « les œuvres et les artistes sur les routes de France ».

Dispositifs « Création en cours »

Le dispositif d'éducation artistique et culturelle « Création en cours » met en relation de jeunes artistes et des établissements scolaires, situés en milieu rural et dans les zones d'éducation prioritaire.

Création de 200 micro-folies dans les territoires ruraux

CONNECTER LA RURALITÉ EN L'INSÉRANT DANS LES GRANDS PROGRAMMES DE NUMÉRISATION

- 1/ Fournir un accès au réseau internet optimal
- 2/ Connecter les campagnes et rompre avec l'isolement numérique

Caractéristique phare des espaces ruraux, l'accès à un réseau internet de qualité présente de nombreuses difficultés au sein des campagnes. En effet, les zones rurales sont celles qui subissent davantage les effets de la fracture numérique



lorsqu'un tiers des habitants des communes de moins de 1 000 habitants ne peut pas accéder à un internet de qualité minimale.

Proposer un accès internet Très Haut Débit d'ici 2022

Relevant exclusivement de l'action de l'État, l'accès à internet présente un enjeu majeur pour rompre avec l'effet des zones blanches. Ainsi, en 2022, 80 % des locaux (résidences et entreprises) auront accès au très haut débit grâce à la fibre optique jusqu'à l'abonné, soit 30 millions de locaux, projet porté par le Gouvernement. Pour tous ceux qui n'auraient pas accès au bon haut débit via des solutions filaires, le dispositif *Cohésion numérique des territoires* permet de subventionner, jusqu'à 150 euros par foyer, l'équipement des locaux en offre satellitaire, radio ou 4G fixe.

Lancement d'une nouvelle génération de satellites en 2021

Généralisation de la fibre optique pour 2025

En zone rurale, le rythme du déploiement s'accélère. Au 30 septembre 2019, on comptait 16,7 millions de locaux raccordables à la fibre optique jusqu'à l'abonné, dont 2,9 millions de locaux en zone rurale. 280 millions d'euros supplémentaires seront mobilisés pour généraliser la couverture en fibre optique sur tout le territoire.



« PEU ATTRACTIFS »

« ABSENCE DE LA CULTURE »

« ÉLOIGNÉS DE TOUT »

« AUCUNE OFFRE DE TRANSPORT À PROXIMITÉ »

S'ils étaient autrefois délaissés et vivement critiqués, les espaces ruraux présentent désormais un intérêt tout particulier aux yeux de la population française. Un meilleur cadre de vie jugé plus calme, proche de la nature et loin des désagréments des grands espaces urbains tels que la pollution ou les nuisances sonores pour ne citer qu'elles, sont autant de raisons qui poussent les citadins à se tourner vers la campagne, la crise de la Covid ayant accentué ce phénomène qui ne date pourtant pas d'hier.

S'il présente plusieurs avantages et permet de dynamiser des espaces autrefois délaissés, cet afflux de la population en ruralité ne doit pour autant pas déséquilibrer ce lieu de vie qui reste tout de même un milieu fragile et difficile à préserver. L'environnement, le patrimoine rural ou encore le vivre-ensemble si chers aux cam-

pagnes ne doivent pas être annihilés par une arrivée massive de la population urbaine en ruralité.

Il ne faut pas en oublier les problèmes déjà existants qui ont longtemps isolé les campagnes. L'accès à internet, aux soins, à la culture, à l'éducation ou encore la rareté de l'offre de transports sont des enjeux majeurs en ruralité qui ont longtemps pénalisé et renfermé cette dernière sur elle-même.

Si des avancées ont été constatées ces dernières années, les campagnes doivent désormais redoubler d'efforts et être au rendez-vous pour faire face à l'arrivée des néoruraux afin de permettre une bonne intégration de ces derniers, sans toutefois en perdre son identité.

Sources

Présentation des problématiques

- Service de l'observation et des statistiques du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer : senat.fr
- Rapport de la CEREMA : « *Expériences d'accompagnement personnalisé pour faciliter les mobilités en milieu rural et périurbain* »
- Michaël Pouzenc, *Dictionnaire du commerce et de l'aménagement*
- Qualité du réseau - *Dossier, UFC-Que Choisir*
- Grelet Yvette, Vivent Céline, *La course d'orientation des jeunes ruraux*, Céreq Bref, n° 292, 2011, p.4
- *Simon & Delsol*, 2015, page 31, tableau 11.1
- https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/guideweb_03.09.14.pdf
- Delfosse Claire, « *Patrimoine-culture en milieu rural: désert culturel ou foisonnement ?* », vol. 226, n° 2, 2015, p. 29-38.
- <http://www.ipsos.fr/Canallpsos/articles/images/1126/diaporama.htm>
- https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-cedu/115b2618_rapport-fond.pdf
- Agreste, la statistique agricole (agriculture.gouv.fr)
- *Images et graphiques/* leparisien.fr, medicitus.com, guichenpontrean.fr et lardennais.fr

Rapprocher les habitants des services

- <https://www.greenpeace.fr>
- Quels sont les avantages du covoiturage ? : *Le covoiturage - Routard.com*, Aude Albigès.
- *Le transport à la demande comme réponse aux nouvelles mobilités urbaines*
- Gestion et management, 2005 www.legifrance.gouv.fr
- *Images et graphiques/* www.estrepublikain.fr, transportrail.canalblog.com, francebleue.fr, www.francetvinfo.fr, www.mobilites-m.fr, www.sradda.com et www.reseaurural.fr

Développer une économie locale

- 80 % des structures France Services dans les territoires ruraux, *Gouvernement.fr*
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281145#consulter>
- Nielsen, données arrêtées à juin 2020
- Le retour en grâce de la proximité rurale (lsa-conso.fr)
- *DP_Agenda rural.pdf* (cohesion-territoires.gouv.fr)
- *Images et graphiques/* authenticnormandy.fr, www.instapizza.net et www.pagesjaunes.fr

Recréer un «vivre-ensemble» rural

- SKM_C250i_C21011517200 (chambre-agriculture.fr)
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717#graphique-figure1>
- <https://www.ipsos.com/fr-fr/neo-ruraux-portrait-des-citadins-venus-sinstaller-la-campagne>
- *Images et graphiques/* www.18h39.fr, vigneux-de-bretagne.fr actu.fr, www.francetvinfo.fr, www.reussir.fr et <https://dordogne.chambre-agriculture.fr/>

Permettre à la ruralité de gagner en autonomie

- Yves Alpe, et Angela Barthes. « *Les élèves ruraux face à la stigmatisation des territoires* », *Agora débats/jeunesses*, vol. 68, n° 3, 2014, pp. 7-23.
- *DP_Agenda rural.pdf* (cohesion-territoires.gouv.fr)
- <https://www.amrf.fr/wp-content/uploads/sites/46/2020/12/201207-Dossier-de-presse-Sante-aux-soins-en-milieu-rural.pdf>

- DP_Agenda rural.pdf ([cohesion-territoires.gouv.fr](https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-09/DP_Agenda20rural.pdf)) https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-09/DP_Agenda20rural.pdf
- https://www.lalabo-ess.org/IMG/pdf/rapprocher_l_ess_et_la_culture_rapport_latarjet_vf.pdf
- Images et graphiques/ www.eurockeenes.fr, www.ac-dijon.fr, www.observatoire-des-territoires.gouv.fr, francebleue.fr, macommune.info et www.universfreebox.com

Partenaires



